



ANIMATION SCIENTIFIQUE **ROULEAUX, CODEX, ECRANS : la lecture devenue numérique**

Compte-rendu de séance n°6

Date : 19 mai 2014 (sixième séance publique du cycle)

Heures : 16h - 19h

Lieu : Librairie Vrin – 71, rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Titre de la séance : Médiations littéraires sur les sites communautaires et médiation en bibliothèque

Programme :

Interventions de

- Tanguy Habrand (Université de Liège)

« L'indépendance éditoriale en régime numérique. *Indés traditionnels, pure players, indie authors* »

Tanguy Habrand est assistant à l'Université de Liège. Associé au CELIC (Centre d'Étude du Livre Contemporain), il mène une thèse consacrée à la genèse et à la structure du champ contemporain de l'édition indépendante en France et en Belgique. En collaboration avec Pascal Durand, il rédige une *Histoire des pratiques d'édition en Belgique francophone* à paraître en 2014. Il travaille également dans une maison d'édition située à Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, en tant que responsable de la collection « Espace Nord », riche de plus de 300 titres du Patrimoine littéraire francophone belge.

- Carole Letrouit (Bibliothèque Paris8)

« L'offre en livres électroniques de la Bibliothèque universitaire de Paris 8 et sa réception par son public »

Carole Letrouit est directrice du Service commun de la documentation à l'Université Paris 8.

Animation des débats

- Sylvie BOSSER (Université Paris8)

Résumé de la séance :

Françoise Paquenséguy, co-directrice du séminaire accueille le public et les membres du séminaire. Elle signale qu'il s'agit là de la dernière séance du séminaire et annonce la journée d'études conclusive qui se tiendra le 30 juin à SciencesPo à Lyon.

En premier lieu, M. Habrand, rappelle que depuis le dernier quart du xx^e siècle, *l'indépendance* qualifie tendanciellement des éditeurs, libraires et diffuseurs enclins à proposer une alternative à la production du livre dans son acception la plus industrielle – jouant le jeu de la chaîne du livre, tout en rappelant quelques-unes de ses règles essentielles. Le clivage qui en résulte entre deux conceptions du métier est-il transposable dans l'univers numérique ? Pour tenter de répondre à cette question, nous reviendrons d'abord sur ce qu'il est convenu d'entendre par « indépendance éditoriale » dans le secteur du livre imprimé, en nous arrêtant sur quelques acteurs choisis parmi les plus représentatifs du genre. Nous analyserons ensuite les avantages et les contraintes – et quelquefois les résistances – du passage à l'édition numérique de ces « indés traditionnels ». Nous découvrirons enfin que les éditeurs semblant incarner au mieux l'édition indépendante en régime papier ne constituent que l'un des pôles de son alter ego numérique : à travers les figures du « pure player » et de l'« indie author », ce sont d'autres acteurs qui multiplient, selon des modalités à examiner, les déclarations d'indépendance.

La discussion qui a suivi cette présentation a porté sur les points suivants :

- La question de l'appellation de l'édition indépendante
- L'imaginaire de l'éditeur indépendant
- La question des DRM dans le cadre de l'édition indépendante : fracture très forte entre indépendants et les autres éditeurs ?

Ensuite, Mme Letrouit explique que depuis plus de trois ans, la Bibliothèque universitaire de Paris 8 a développé une offre en livres électroniques selon différentes modalités économiques et techniques. Elle s'est efforcée d'appliquer une politique de signalement et de communication qui accroisse la visibilité de ces collections. Un premier bilan de la réception de cette offre peut être dressé et permet d'esquisser des perspectives d'évolution.

Après ces trois années d'acquisitions, de consultations de la part des usagers, de négociations avec la plateforme Dawsonera notamment, Carole Letrouit a souligné que la bibliothèque de Paris 8 ne souhaite pas n'être qu'un lieu de passage pour le document électronique, mais veut rester, entre autres, maîtresse de ses choix d'achat.

La discussion a ensuite porté sur les points suivants :

- Le problème de l'acquisition d'ouvrages électroniques ne relevant pas d'un marché public
- la prépondérance de la lecture en streaming par rapport au téléchargement

- les titres les plus consultés
- archivage et achat pérenne